

ment ; Elle dit qu'elle comptoit sur leur zèle & sur leur attachement à son service, qu'il étoit essentiel qu'ils donnassent l'exemple de la soumission dans ce moment-ci. Elle ajouta qu'elle le leur ordonnoit, & qu'elle les en prioit. Alors les Magistrats s'étant jettés aux genoux du Roi pour le supplier de les dispenser de fonctions aussi douloureuses, Sa Majesté ne leur donna pas le tems d'achever, Elle se leva & les fit retirer.

Ensuite le Conseil, qui avoit été aussi averti de se trouver à *Versailles* le Mercredi 23. au matin, fut présenté au Roi par Mr. d'Aguesseau Doyen. Sa Majesté leur annonça les nouvelles fonctions qu'Elle leur destinoit, & combien Elle avoit à cœur qu'ils les remplissent à sa satisfaction, & à celle du Public. Elle les assura qu'Elle maintiendrait de toute son autorité les Arrêts qu'ils alloient rendre en son nom ; qu'ils auroient l'exécution la plus entière, la plus vigoureuse & la plus durable. Elle finit par promettre la faveur la plus distinguée aux Magistrats dont le zèle éclateroit dans la destination qu'Elle leur donnoit.

Mr. d'Aguesseau répondit au Roi, que Sa Majesté trouveroit toujours dans les Membres de son Conseil les Sujets les plus fidèles, les plus soumis & les plus zélés ; que les Magistrats à la tête desquels il avoit l'honneur d'être, chercheroient tous les moyens de remplir les vûes du Roi en s'acquittant sans interruption des fonctions dont il les honoroit ; qu'ils espéroient pourtant qu'ils ne tarderoient pas d'être rendus à leur vraie destination, la plus chère & la plus précieuse pour eux, puisqu'elle les rapprochoit de sa Personne sacrée.

En